

LA HONTE ET LE MEPRIS

La direction a convoqué Alain Lesage pour le licencier !



Malgré le refus des élus du CSE de participer au vote sur le licenciement d'Alain LESAGE, 55 ans, ouvrier du Ferrage depuis 33 ans, reconnu handicapé, la direction le convoque pour le licencier pour inaptitude, ce jeudi à 16h.

En avril 2023, le médecin du travail avait déclaré Alain inapte aux postes du Ferrage. Après la contestation aux prud'hommes, l'avis d'inaptitude a été changé. Depuis, la direction fait semblant de lui chercher un poste et lui a interdit de rentrer dans l'atelier.

A l'époque, 70 ouvriers s'étaient rassemblés devant l'infirmierie pour le soutenir et 303 ouvriers du Ferrage avaient signé une pétition pour qu'il puisse travailler.

Alain est chez lui, payé à tourner en rond depuis 2 ans, au lieu de donner des coups de main : la direction a préféré l'isoler pour qu'on l'oublie et pouvoir le licencier tranquillement.

La loi oblige la direction à consulter le CSE (faire voter les élus) pour un licenciement pour inaptitude. Au CSE du 27 février la direction a remis de mauvais documents pour arnaquer les élus et obtenir leur vote. Les élus du CSE, tous syndicats confondus, ne se sont pas fait avoir et ont refusé de voter. La direction a décidé de passer outre, ce qui montre à quel point elle méprise les élus et les ouvriers. Mais nous ne baissons pas les bras !

La direction doit créer ou aménager un poste pour Alain dans cette usine. Sinon, on retournera aux prud'hommes et on fera réintégrer Alain !

Cette direction veut se débarrasser des ouvriers qu'elle a abîmés, mais On a tous le droit de gagner notre pain, quel que soit notre état de santé !

Postes surchargés, il y en a marre !

La fatigue qui s'accumule depuis des semaines rend les postes de plus en plus difficiles à tenir. La cause est simple et connue de tous : le manque énorme d'effectif et l'avalanche de samedis (4 en mars et sans doute 3 en avril).

La direction refuse toujours d'embaucher le nombre de salariés nécessaire ce qui permettrait de répartir les charges de travail pour que chacun travaille moins vite.

Sur les promesses de transformer 20 CCD actuels en CDI, seulement 9 ont été réalisées. Certains CDD refusent même le CDI tellement les postes sont durs et la paye minable.

Nous le constatons tous : atteindre les 33 véhicules par heure est impossible sauf au prix de se faire exploser les articulations et les muscles. Et encore, pas sûr de les atteindre.

Et pour quelles raisons devrions-nous atteindre les 33 à l'heure ? Pour que la direction nous fasse chômer à partir de septembre ? Pour fermer l'usine plus vite ? Pas question !

Il faut embaucher ou réduire la cadence !

2^{ème} pause en équipe du soir : le mépris de la direction

La direction a imposé des horaires de la 2^{ème} pause qui ne tiennent pas compte des salariés qui font le Ramadan ni de ceux qui ne le font pas.

Pour satisfaire tous les salariés, il faut la création d'une pause d'au moins 10 minutes entre la 1^{ère} et la 2^{ème} pause et que la 2^{ème} pause suive réellement la rupture du jeûne en se décalant tous les soirs. La direction est forte pour faire exploser les cadences mais refuse même de respecter les salariés.

SUD appelle les salariés à cesser le travail à la fin de la 2^{ème} pause pour revendiquer de l'effectif supplémentaire.